

L'agriculture en 2005 en Europe et en France

Baisse de la production et des revenus

Jean-Michel Annequin, division Agriculture, Insee

En 2005, dans l'Union européenne à vingt-cinq, la valeur de la production agricole diminue. Les récoltes sont en retrait par rapport à celles de l'année précédente, qui avaient été exceptionnelles ; mais leurs prix restent globalement stables, et parfois même diminuent. Cette situation est partagée en particulier par les quatre plus grands pays producteurs : la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. La production animale est globalement stable. Le résultat agricole net par actif en termes réels recule de plusieurs points dans la plupart des pays.

En France, le résultat agricole net par actif baisse de 6,5 % en termes réels, selon les données provisoires les plus récentes. Calculé par actif non salarié, le revenu net d'entreprise agricole diminue de 13 % en termes réels.

En 2005, dans l'Union européenne, la production agricole diminue en volume de 2,9 % (*sources*). La production végétale recule (- 5,3 %) après les récoltes particulièrement abondantes de 2004. Une large partie du sud de l'Europe, surtout la péninsule ibérique, a pâti de la sécheresse ; à l'inverse, certaines régions d'Europe centrale ont été affectées par des inondations. La collecte de céréales diminue (- 11,1%) après une année record ; en Espagne, elle est désastreuse (- 42 %). La récolte de pommes de terre se réduit (- 8,8 %). La collecte de fruits diminue (- 2 %) et la production de vin se replie (- 10,1 %) après avoir atteint en 2004 son niveau le plus élevé depuis quinze ans.

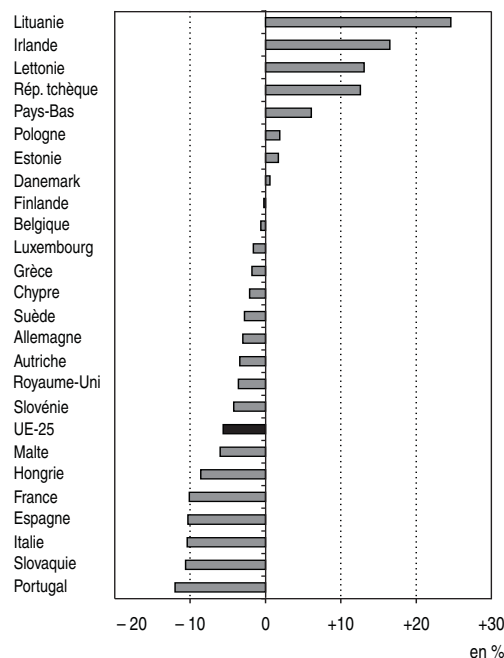
La production animale est globalement stable (- 0,1 %) aussi bien pour les bovins, les porcins et les volailles que pour le lait et les œufs. Cependant, les évolutions sont diverses selon les pays. Ainsi, pour les volailles, la production

diminue dans les trois principaux pays producteurs (France, Royaume-Uni, Italie), mais augmente dans la plupart des autres États, notamment en Pologne (+ 14 %).

Le prix hors subventions auquel les producteurs vendent leurs produits est globalement stable pour l'ensemble de la production agricole européenne. Il diminue (- 2,0 %) si l'on calcule les évolutions en termes réels (*définitions*) à des fins de comparaison internationale (seules évolutions publiées par Eurostat). Pour la production végétale, le prix diminue en termes réels (- 2,9 %). Il chute à nouveau pour les céréales (- 9,5 %) et le vin (- 11,4 %) en raison de l'importance des stocks 2004. Le prix des productions animales diminue également en termes réels (- 1,2 %). Pour le lait, le prix hors subvention continue à baisser (- 2,2 %). En

① Le revenu agricole dans l'Union européenne en 2005

Évolutions 2005/2004 du résultat agricole net par actif en termes réels



Données prévisionnelles arrêtées en janvier 2006 pour Eurostat, comparables tous pays.

Source : *comptes économiques de l'agriculture*, Eurostat.

revanche, pour les bovins, il augmente (+ 3,7 %) pour la quatrième année consécutive.

Compte tenu de la diminution des volumes et de la baisse des prix en termes réels, la valeur de la production agricole (hors subventions) décroît en termes réels. La valeur des consommations intermédiaires diminue légèrement (- 1,9 % en termes réels), l'augmentation des dépenses en produits pétroliers étant compensée par la baisse du coût des aliments pour animaux ; en effet, le prix des matières premières (céréales, protéagineux...) entrant dans la composition des aliments pour animaux a baissé du fait de l'abondance des récoltes de l'année 2004.

Le total des subventions sur les produits et des subventions d'exploitation (*définitions*) croît légèrement, notamment dans les nouveaux États membres ; pour ces pays, les subventions augmenteront progressivement jusqu'à devenir équivalentes à celles des anciens États membres d'ici 2013 (*encadré*).

Globalement, le résultat agricole net européen se dégrade (- 7,9 %) en termes réels. L'emploi agricole - exprimé en équivalents temps plein - baissant de 2,4 %, le résultat agricole net par actif décroît de 5,6 % en termes réels ; il revient à un niveau proche de celui de l'année 2003. Il se dégrade ou reste stable dans la grande majorité des pays (*graphique 1*). C'est au Portugal, gravement affecté par la sécheresse, qu'il baisse le plus. Il augmente sensiblement dans quelques nouveaux États membres où il avait déjà crû en 2004, ainsi qu'en Irlande et aux Pays-Bas, où il était orienté à la baisse depuis plusieurs années.

En France, des récoltes moyennes

En France, la production agricole diminue en volume (- 3,3 %) par rapport à l'année précédente (*tableau 1*). Cette baisse résulte du repli de la production végétale (- 6,4 %) après une année 2004 exceptionnelle. La récolte de céréales diminue nettement (- 8,8 %), mais demeure proche du niveau moyen des cinq dernières années. La surface céréalière a baissé, le taux de jachère obligatoire ayant été rétabli à 10 % après 5 % en 2004. De plus, la sécheresse a

affecté les rendements du maïs, récolté à l'automne. La production viticole diminue également fortement (- 8,8 %) par rapport à la très bonne récolte de 2004. La production de pommes de terre recule aussi (- 7,1 %). En revanche, la production de colza se développe encore (+ 12,2 %) après une hausse de 10 % en 2004. Les surfaces en colza ont

progressé de 9 % ; les cultures à usage industriel étant autorisées sur les surfaces en jachère, les superficies de colza industriel ont même augmenté de 62 % pour répondre à la demande de la filière biocarburant. De plus, les rendements du colza ont augmenté.

La production animale augmente légèrement (+ 1,1 %). La production de gros

1 France : de la production à la valeur ajoutée

		Évolution 2005/2004 (%)			
		Valeur 2005 (milliards d'e)	Volume	Prix	Valeur
Production hors subventions	(a)	55,9	- 3,3	+1,5	- 1,8
Subventions sur les produits	(b)	7,5	- 3,3	+2,1	- 1,3
Production au prix de base ¹	(c) = (a) + (b)	63,4	- 3,3	+1,6	- 1,8
Produits végétaux		35,6	- 6,4	+2,2	- 4,3
Céréales		9,5	- 8,8	+1,9	- 7,0
Oléagineux, protéagineux		2,2	+3,5	+1,6	+5,3
Betteraves industrielles		1,1	- 0,1	+5,1	+5,0
Autres plantes industrielles ²		0,6	+0,5	- 0,6	- 0,1
Fruits, légumes, pommes de terre		6,7	- 1,0	+2,9	+1,8
Vins		8,3	- 8,8	- 4,3	- 12,7
Fourrages, plantes, fleurs		7,2	- 9,2	+10,6	+0,4
Produits animaux		24,7	+1,1	+0,7	+1,7
Bétail (bovins, porcins, ovins, caprins, équidés)		12,5	+2,3	+1,6	+3,9
Volailles, œufs		3,4	- 2,7	- 4,0	- 6,6
Lait et autres produits de l'élevage		8,8	+0,9	+1,3	+2,2
Services ³		3,1	- 0,3	+2,0	+1,7
Consommations intermédiaires	(d)	35,0	+0,3	+0,5	+0,8
dont achats		29,8	- 0,4	+1,5	+1,1
dont SIFIM ¹		0,9	- 0,2	- 7,0	- 7,2
Valeur ajoutée brute	(e)=(c)-(d)	28,4	- 7,4	+2,9	- 4,7
Consommation de capital fixe ¹	(f)	9,1	+0,5	+3,2	+3,7
Valeur ajoutée nette ⁴	(g)=(e)-(f)	19,3	-10,8	+2,8	- 8,2

1. Voir définitions.

2. Autres plantes industrielles : tabac, lin textile, houblon, canne à sucre, etc.

3. Services : production des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation de matériel agricole, services entre agriculteurs, agri-tourisme...

4. Nette de la consommation de capital fixe.

Source : compte provisoire (base 2000) de l'agriculture arrêté fin mai 2006, Insee.

Europe : modification du régime des aides

La réforme de la politique agricole commune, définie par l'Accord de Luxembourg de juin 2003, modifie le système des aides aux agriculteurs. Les aides ne sont plus liées aux quantités produites (découplage total ou partiel) et sont remplacées par une aide au revenu (paiement unique à l'exploitation), sous réserve du respect de normes agri-environnementales (conditionnalité). Par ailleurs, un prélèvement est effectué (modulation) en vue de financer des actions de développement rural.

La France applique la conditionnalité et la modulation en 2005 et le régime du paiement unique à partir de 2006. Tous les pays ne suivent pas le même calendrier. Vingt pays versent déjà le paiement unique : les dix nouveaux États membres depuis 2004 et, depuis 2005, l'Allemagne,

l'Autriche, la Belgique, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède et le Royaume-Uni.

En comptabilité nationale, le découplage se traduit en général par une diminution des subventions sur les produits (une des composantes de la production aux prix de base) et une augmentation des subventions d'exploitation (*définitions*). Tant que tous les pays n'auront pas adopté le nouveau système, le calcul d'évolutions annuelles à l'échelle de l'Union européenne et les comparaisons entre pays auront peu de sens pour la production aux prix de base et pour la valeur ajoutée. En revanche, les subventions sur les produits et les subventions d'exploitation étant prises en compte dans le calcul du résultat agricole, les comparaisons sur les indicateurs de revenu ne sont pas perturbées.

bovins progresse (+ 4,3 %) après trois années successives de baisse. La production de volailles, qui diminue de manière ininterrompue depuis 1999, continue à décroître (- 2,9 %). La crainte de contamination par la grippe aviaire a entraîné une chute de la demande durant l'automne. La filière avicole a réagi en réduisant la mise en place des poussins, mais les répercussions sur la production de volailles sont surtout sensibles au début de l'année 2006. La production de lait, encadrée par les quotas laitiers, augmente légèrement (+ 1,0 %).

Hausse des prix modérée pour les végétaux

Le prix de base (*définitions*) de la **production végétale** réagit de manière mesurée (+ 2,2 %) à la baisse de l'offre. L'importance des stocks pèse sur le marché, notamment pour les céréales et le vin. Le prix des céréales augmente (+ 1,9 %), mais les évolutions diffèrent d'un produit à l'autre. Pour le blé tendre, le prix diminue (- 1,0 %), l'importance des stocks dans l'Union européenne et la concurrence des blés de la Mer Noire tirant les cours à la baisse. Pour le maïs, la chute de la récolte fait monter les prix (+ 10,0 %). Toujours très réactif à l'évolution de la récolte, le prix des pommes de terre augmente fortement (+ 14,4 %). Pour le vin, le prix recule (- 4,3 %) pour la deuxième année consécutive, en raison des difficultés à écouler les stocks issus de la récolte de 2004.

Le prix de base des **productions animales** augmente légèrement (+ 0,7 %), mais résulte de mouvements contrastés selon les produits. Le prix des gros bovins progresse (+ 3,2 %) pour la quatrième année consécutive. En revanche, le prix des veaux diminue fortement (- 8,2 %). Le prix des porcins continue à remonter (+ 2,8 %). Le prix des volailles, qui s'était redressé en 2004, diminue à nouveau en 2005 (- 4,3 %), avant tout sous l'effet des difficultés structurelles de la filière avicole. Les éleveurs travaillant souvent sous contrat, la chute de la demande liée à la crise aviaire a peu d'impact sur le prix à la production en 2005. Hors subvention, le prix du lait (- 2,0 %) est tiré à la baisse par la diminution des prix d'intervention sur le beurre et la poudre de lait ainsi que par la contraction de la demande sur certains

produits laitiers. Mais le doublement de l'aide laitière directe compense largement cette baisse du prix à la production.

Résultats agricoles en baisse

Compte tenu des mouvements sur les volumes et les prix, la valeur de la production agricole au prix de base diminue (- 1,8 %).

En 2005, la valeur des consommations intermédiaires de l'agriculture augmente faiblement (+ 0,8 %) en dépit de la très forte hausse du prix du pétrole. Le prix des produits énergétiques progresse de 16,1 % dans le secteur agricole ; en fin d'année, une nouvelle réduction de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) est accordée aux agriculteurs pour le fioul. Le prix des engrais (+ 6,6 %) augmente. Les dépenses pour les produits de protection des cultures sont en hausse (+ 5,2 %) du fait d'une utilisation plus importante de fongicides. Néanmoins, l'augmentation de l'ensemble

des charges reste faible en raison de la diminution (- 7,5 %) du coût des aliments pour animaux, dont le prix baisse fortement en 2005.

La valeur ajoutée de l'agriculture (*définitions*) décroît en 2005. Nette de la consommation de capital fixe (*définitions*), elle diminue de 8,2 %. Les subventions d'exploitation sont portées à 2,2 milliards d'euros en 2005, contre 1,8 milliard en 2004 ; les indemnités au titre des calamités agricoles augmentent de 233 millions d'euros en raison de la sécheresse. La baisse du **résultat agricole net** de la branche est néanmoins importante (- 6,4 %) (*tableau 2*). L'emploi agricole total diminuant (- 1,7 %), la baisse du **résultat agricole net par actif** est légèrement amortie (- 4,8 %) (*tableau 3*). En termes réels (*définitions*), il se détériore d'avantage (- 6,5 %). Cette baisse est moins forte qu'estimée en décembre 2005 lors du compte prévisionnel. Cet indicateur de revenu diminue de 2,7 % par an en moyenne sur les années 2001 à 2005 (*graphique 2*).

2 France : de la valeur ajoutée au revenu d'entreprise agricole

		Valeur 2005 en milliards d'euros	Évolution 2005/2004 (%)
Valeur ajoutée nette	(a)	19,3	- 8,2
Subventions d'exploitation	(b)	2,2	+20,9
dont : bonifications d'intérêts		0,2	- 0,1
Autres impôts sur la production	(c)	1,5	+1,5
- Impôts fonciers		1,0	- 0,1
- Autres		0,5	+4,7
Résultat agricole net	(d)=(a)+(b)-(c)	20,0	- 6,4
Rémunération des salariés	(e)	6,3	+3,5
Intérêts hors SIFIM ¹	(f)	1,0	+13,8
(pour mémoire : intérêts dus ²)		1,7	+3,3
Charges locatives nettes	(g)	1,9	- 0,4
Revenunet d'entreprise agricole	(h)=(d)-(e)-(f)-(g)	10,7	- 13,7

1. Voir définitions.

2. Intérêts effectivement payés par la branche agriculture.

Source : compte provisoire (base 2000) de l'agriculture arrêté fin mai 2006, Insee.

3 France : évolution du résultat et du revenu d'entreprise agricoles entre 2004 et 2005

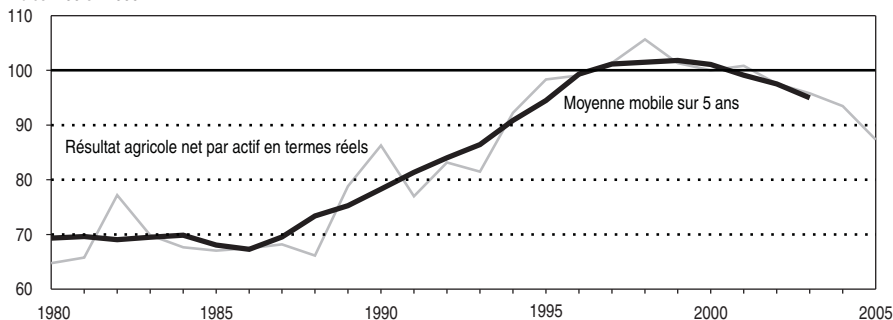
	en %
Résultat agricole net	- 6,4
Résultat agricole net par actif	- 4,8
Résultat agricole net par actif en termes réels	- 6,5
Revenu net d'entreprise agricole	- 13,7
Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié	- 11,4
Revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié en termes réels	- 13,0
Évolution du prix du produit intérieur brut	+ 1,9
Évolution du nombre d'UTA ¹ total	- 1,7
Évolution du nombre d'UTA des actifs non salariés	- 2,6

1. Unités de travail annuel (équivalents temps plein de l'agriculture).

Source : compte provisoire (base 2000) de l'agriculture arrêté fin mai 2006, Insee.

② France : résultat agricole net par actif en termes réels

Indice 100 en 2000



Source : compte provisoire de l'agriculture arrêté fin mai 2006, Insee.

Pour le revenu net d'entreprise agricole, qui prend en compte notamment la rémunération des salariés (+ 3,5 %), la dégradation est plus marquée (- 13,7 %). Le nombre d'actifs non salariés continue à diminuer à un rythme soutenu (- 2,6 %) ; le **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié** baisse néanmoins fortement : - 11,4 %, soit - 13,0 % en termes réels. Sur les cinq dernières années, cet indicateur de revenu baisse : - 4,9 % par an en moyenne sur les années 2001 à 2005.

Sources

Comptes européens et comptes français : les comptes européens de l'agriculture publiés par l'Office statistique des communautés européennes (Eurostat) sont établis sur la base de données prévisionnelles fournies en novembre et en janvier par les statisticiens nationaux. Les résultats présentés dans cet *Insee Première* pour l'Union européenne (y compris pour la France au sein de l'Union) proviennent du deuxième compte prévisionnel, établi en janvier 2006 par les États membres. Pour la France, le compte provisoire 2005 repose sur des informations disponibles en mai 2006, plus complètes que celles des comptes européens. Ces comptes sont établis selon la méthodologie et les concepts du Système européen des comptes (SEC) en base 2000.

Définitions

Les évolutions mesurées en **termes réels** correspondent aux évolutions à prix courants divisées par un indice reflétant l'évolution générale des prix dans chaque pays. Pour évaluer les agrégats comptables en termes réels, on n'utilise pas l'indice des prix à la consommation, mais l'indice de prix du produit intérieur brut (PIB), qui recouvre l'ensemble du champ de l'économie. Techniquement, il permet de passer des variations du PIB en valeur (en euros courants) aux variations en volume mesurant la croissance économique.

Le **prix de base**, auquel est valorisée la production, est égal au prix de marché auquel vend le producteur plus les subventions sur les produits qu'il perçoit, moins les impôts spécifiques sur les produits qu'il reverse.

La **valeur ajoutée** est égale à la production valorisée aux prix de base à laquelle on retranche les consommations intermédiaires. Les aides à l'agriculture sont classées par la comptabilité nationale en **subventions sur les produits** et en **subventions d'exploitation** :

- les premières comprennent notamment les aides compensatrices aux grandes cultures, la prime à la vache allaitante et la prime spéciale aux bovins mâles ;
- les subventions d'exploitation comprennent notamment les aides agri-environnementales et les aides pour calamités agricoles.

La **consommation de capital fixe** mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure et à l'obsolescence du capital, lequel est évalué à son coût de remplacement. Elle est

évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) à l'exception des animaux.

Plusieurs indicateurs sont définis à partir des soldes comptables :

- le **résultat agricole net** correspond à la « valeur ajoutée nette au coût des facteurs » (valeur ajoutée nette + subventions d'exploitation - impôts fonciers - autres impôts sur la production). Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalents temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Il est aussi présenté en termes réels.

- le **revenu net d'entreprise agricole** est égal à : résultat agricole net - salaires - cotisations sociales sur les salaires - intérêts versés - charges locatives nettes. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel des non-salariés (ou équivalents temps plein) : on obtient l'évolution du **revenu net d'entreprise agricole par actif non salarié**. Il est aussi présenté en termes réels.

Les **SIFIM** (services d'intermédiation financière indirectement mesurés) sont les services bancaires ne faisant pas l'objet d'une facturation (exemple : la tenue de la plupart des comptes courants). À partir de cette campagne de comptes, le traitement des SIFIM est mis en œuvre en conformité avec le SEC 95 : une partie des intérêts (y compris bonifications) est imputée en consommations intermédiaires de la branche agricole, en tant que consommation de services bancaires.

Bibliographie

« Les comptes de l'Agriculture en 2005 » : rapport disponible sur www.insee.fr. L'ensemble des rapports de la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation sera publié par l'Insee sous le titre « L'Agriculture en 2005 », *Comptes nationaux*, et sera disponible sur www.insee.fr

« L'agriculture, nouveaux défis », *Insee Références*, à paraître en 2006.

« Les comptes par catégorie d'exploitations en 2005 », *Agreste-Primeur* (Scees), ministère de l'Agriculture et de la Pêche n°180, juin 2006.

« Les comptes prévisionnels de l'agriculture pour 2005 - Repli des récoltes, baisse du revenu », *Insee Première* n°1053, décembre 2005.

INSEE PREMIERE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIERE - Tarif 2006

Abonnement annuel : 74 € (France) 92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature _____

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : RPV
Code Sage IP061085
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2006

